

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre invitation à me faire administrer un soi-disant vaccin à ARNm contre le SRAS-CoV-2 et vous remercie de vous soucier de ma santé.

Avant de prendre une quelconque décision y relative, veuillez m'informer de manière claire et précise (1) (impérativement sous forme écrite et signée manuellement, engageant donc votre pleine responsabilité et celle de votre hiérarchie) (2) au sujet des points suivants qui me semblent fondamentaux :

- 1- Me fournir la liste complète des ingrédients des vaccins mis en circulation actuellement dans notre pays.
 - 2- Me démontrer que le produit que vous projetez de m'injecter ne contient pas de MRC5 (des cellules de fœtus avortés ou traces d'ADN humains), ce qui irait à l'encontre de mes convictions religieuses.
 - 3- Me démontrer qu'il n'occasionne aucun risque de réactions iatrogènes, et ne contient pas de SM-102 (3).
 - 4- M'informer de toutes les contre-indications et de tous les effets secondaires potentiels, réparables ou irréparables, à court, moyen et long termes qu'il pourrait occasionner.
 - 5- Me démontrer de façon claire, sans équivoque et de bonne foi, dans le respect de l'article 13 de la Convention d'Oviedo (4), que cette technologie n'a pas le potentiel de modifier l'ADN humain du fait de ce que l'on appelle la transcriptase inverse, qui permet explicitement le transfert d'informations de l'ARNm à l'ADN.
 - 6- Me démontrer de même, que ce prétendu vaccin ne peut occasionner aucune surproduction de péplomère glycoprotéïne S (dit : protéïne spike).
 - 7- Me démontrer que ce prétendu vaccin ne contient pas d'inserts du virus VIH, et me fournir un échantillon complet et fonctionnel du dit virus aux fins d'analyses par un laboratoire indépendant, de mon choix (5)
 - 8- Me démontrer que le prétendu vaccin ne contient aucun dispositif d'identification par radiofréquence (Rfid) ou de nano-technologie sous forme d'oxyde de graphène, ou autre.
 - 9- Me démontrer que tous les paramètres médicaux concernant les essais et les études requis préalablement à la mise en circulation d'un vaccin ont été satisfaits en respectant les délais nécessaires.
 - 10- Me préciser de manière exhaustive, quels sont les autres traitements possibles pour lutter contre le SRAS-CoV-2, en détaillant de manière vérifiable, les avantages et les inconvénients de chaque traitement, au sens de l'article 2 du Code de Nuremberg (6).
 - 11- Me fournir un document officiel établissant de manière contraignante que, le cas échéant, chaque intervenant de la chaîne de vaccination, depuis la conception du produit jusqu'à son injection devront assumer ; ensemble de leurs responsabilités respectives, tant au pénal qu'au civil et sans aucune possibilité de dérogation. (faute de quoi, des suites juridiques pourront en découler)
 - 12- Me produire, sous une forme juridiquement non contestable, tous les contrats d'assurances, couvrant tous les risques inhérents à chaque niveau de cette chaîne de responsabilités et à toutes les conséquences potentielles, quelles qu'elles puissent être, pouvant en découler.
- De plus, je vous prie de bien vouloir me répondre simplement, par oui ou par non, aux questions suivantes :
1. Si je me faisais vacciner, pourrais-je arrêter de porter un masque ?
 2. Si je me faisais vacciner, pourrais-je arrêter la distanciation sociale ?
 3. Si je me faisais vacciner, devrais-je encore respecter le couvre-feu ?
 4. Si mon entourage et moi-même étions tous vaccinés, pourrions-nous reprendre nos interactions physiques et sociales habituelles ?
 5. Si je me faisais vacciner, serai-je immunisé contre la Covid et ses divers variants et pour combien de temps ?

6. Si je me faisais vacciner, éviterais-je les formes graves avec hospitalisation, ainsi que les suites létales ou handicapantes ?

7. Si je me faisais vacciner, serai-je contagieux pour les autres ?

8. Si j'étais sujet à une (ou des) réaction(s) indésirable(s) significative(s), des effets secondaires à long terme (encore inconnus) y compris mortels, serai-je (ou ma famille) indemnisé ? Selon quel barème ? Aux frais de qui ? Dans quel délai ? Et avec quelles garanties ?

D'autre part, outre vos réponses, veuillez noter que je compte m'informer de façon épistémologique et contradictoire, selon les indications données par les laboratoires et les experts officiels du gouvernement, mais aussi par des scientifiques indépendants et des témoignages de personnes ayant déjà été vaccinées. Ce n'est que lorsque j'aurai pu recueillir sans aucune restriction et étudier à tête reposée toutes ces informations, que je serai à même de vous transmettre ma décision prise en toute connaissance de cause (6), après avoir évalué objectivement la balance bénéfice/risque.

Le cas échéant, je vous recontacterai, en ayant personnellement sélectionné le vaccin qui me conviendrait le mieux lors d'une discussion avec mon médecin traitant, qui sera seul habilité à me l'administrer et après avoir effectué un test de mon choix (7) présentant toutes les garanties de fiabilité indispensables et que vous serez tenus de valider.

Je suis en parfaite santé et n'ai nullement prévu de voyager à l'étranger, ce qui me permet de prendre un peu de recul, préalable à une décision réfléchie et responsable, ayant toujours en mémoire l'axiome du serment d'Hippocrate qui reste la pierre fondatrice de notre médecine : « *primum non nocere* ».

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.

Références légales :

(1) « J'informerai correctement les personnes qui font appel à mes soins ». Serment d'Hippocrate, version adaptée par le Conseil national de l'Ordre des médecins (juillet 2011)

(2) Loi du 22 août 2002 relative aux Droits du patient- article 7 §2 :

« La communication avec le patient se déroule dans une langue claire. Le patient peut demander que les informations soient confirmées par écrit ».

(3) voir : <https://changerablogspot.com/2021/05/produits-hautement-toxiques-dans-les.html>

(4) La Convention d'Oviedo selon : https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_d%27Oviedo La Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine.

(5) sel. divers scientifiques compétents en la matière, tel la Dr Carrie Madej, l'organisme du virus n'a encore jamais été isolé en totalité. D'autre part, les laboratoires indépendants, ayant demandé des échantillons, se sont systématiquement vu répondre qu'y en avait pas. Ce qui implique une impossibilité technique de développer un vaccin crédible à l'heure actuelle et qui conduit même certains observateurs à douter de l'existence du virus (voir : <https://1scandal.com/le-covid-est-un-virus-fictif-aucun-laboratoire-na-pu-le-detecter/>) à moins que cela ne résulte d'une volonté de dissimulation de données compromettantes.

(6) Le Code de Nuremberg identifie le consentement éclairé comme préalable absolu à la conduite de recherche mettant en jeu des sujets humains.

Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_Nuremberg

(7) seul test recommandé (non invasif) voir : <https://medakit.com/>